

Séance du 24 juin 2026

COMITÉ SYNDICAL
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DESIGNATION DU PRÉSIDENT DE SÉANCE POUR LE
VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni le vingt-quatre juin deux mille vingt-six à dix-sept heures quinze, à Grand-Couronne dans les locaux du CTM, sous la présidence de Madame Julie Lesage.

Étaient présents : Mmes Julie Lesage (présidente), Dieynaba Diallo (titulaire), Aurélie Martel (titulaire), Erika Heux-Basconcelo (suppléante),
MM. Karim Belghachem (vice-président), Xavier Faurre (titulaire), Michel Cantais (suppléant)

Étaient excusées : Mmes Bernadette Gruel (vice-présidente), Hélène Pelli (titulaire)

La séance est ouverte à 17 h 25, Mme Aurélie Martel est nommée secrétaire de séance.

- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2121-14 et L 2121-21 ;
En conformité avec l'article L 2121+14 du C.G.C.T., Madame la Présidente ne prend pas part au vote du compte financier unique (CFU) 2025 et doit se retirer au moment du vote.
Il est donc proposé au Comité Syndical d'élire un(e) Président(e) de séance lors du vote du CFU du budget du conservatoire 2025

M. Karim Belghachem propose sa candidature

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur Madame la Présidente,
Après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical,

- **Décide** d'élire Monsieur Karim Belghachem, Président de séance pour le vote du compte financier unique (CFU)

Par 7 voix pour et 0 voix contre

Fait et délibéré les jours mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,



La Présidente,

Julie Lesage